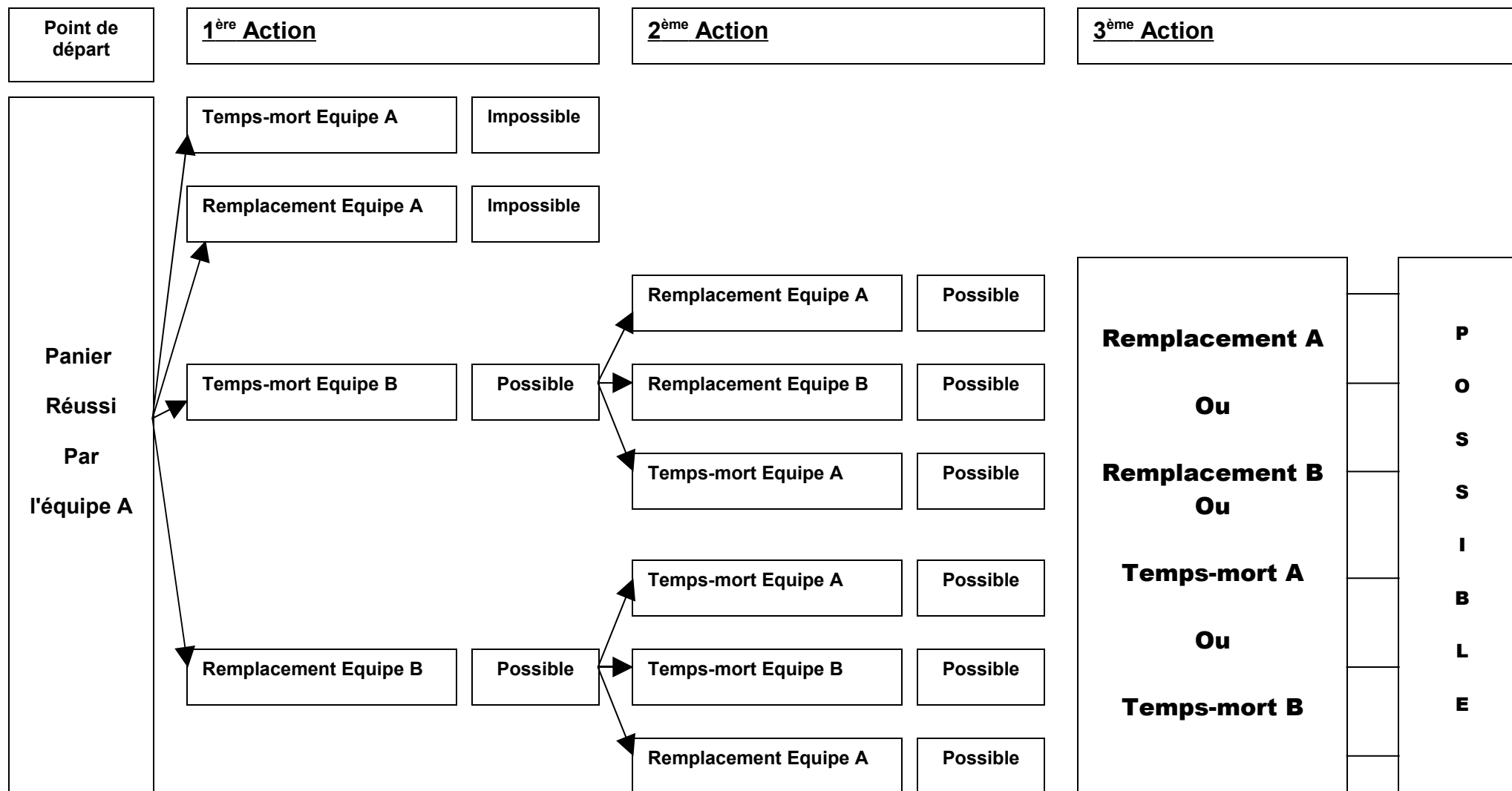


Dans les 2 dernières minutes de la 4ème période ou d'une prolongation



« AUTREMENT DIT »

Dans le cas où l'équipe qui **n'a pas marqué** demande un **remplacement** ou un **temps-mort**, l'autre équipe peut demander un temps-mort ou effectuer des remplacements.

Dans les 2 dernières minutes de la 4^{ème} période ou d'une prolongation

1- Temps-mort pendant les 2 dernières minutes (4^{ème} période et prolongations) :

Dans les cas suivants :

- T.M sur panier encaissé
- T.M accordé à une équipe qui bénéficie d'une Remise en Jeu dans sa zone arrière.
 - **Remise en Jeu en ligne médiane coté opposé de la table de marque.**
 - **Passe possible en zone avant et arrière**

2- Situations pratiques :

- **Situation 1 :** faute de l'équipe qui ne contrôle pas le ballon en zone arrière

Cas 1 : A5 dribble en zone arrière. Faute de B4. Temps-mort de l'équipe A.
La remise en jeu après le temps-mort aura lieu au niveau de la ligne médiane.

Cas 2 : A5 dribble en zone arrière. Faute de B4. Temps-mort de l'équipe B.
La remise en jeu après le temps-mort aura lieu à l'endroit le plus proche en ligne de touche pour l'équipe A.

MAIS Attention à la règle des 8 secondes ! Notamment dans les cas suivants :

- **Situation 2 :**

Cas 1 : A5 dribble en zone arrière depuis 5 secondes. B4 chasse le ballon en touche. Temps-mort de l'équipe A.
La remise en jeu après le temps-mort aura lieu au niveau de la ligne médiane et l'équipe A bénéficiera d'une nouvelle période de 8".

A5 dr Cas 2 : A5 dribble en zone arrière depuis 5 secondes. B4 chasse le ballon en touche. Temps-mort de l'équipe B.

La remise en jeu, après le temps-mort B, aura lieu à l'endroit le plus proche en ligne de touche pour l'équipe A mais il restera que 3 secondes à l'équipe A pour passer la ligne médiane.

Cas 3 : A5 dribble en zone arrière depuis 5 secondes.
Double faute entre B4 et A10. Temps-mort de l'équipe A.
La remise en jeu après le temps-mort aura lieu au niveau de la ligne médiane et l'équipe A bénéficiera d'une nouvelle période de 8".

- **Situation 3 :**

L'équipe A bénéficie d'une remise en jeu en zone arrière.
Temps-mort équipe A. Puis temps-mort équipe B.
La remise en jeu après le temps-mort B aura lieu au niveau de la ligne médiane pour l'équipe A.
Le temps-mort de l'équipe B n'annule pas le droit d'avoir le ballon au niveau de la ligne médiane. Attention à nouveau à l'application des 8 secondes pour l'équipe A à la reprise du jeu.

Autres points :

- le chronomètre de jeu doit être arrêté lorsqu'un panier du terrain est marqué dans les 2 dernières minutes du 4^{ème} Q.T ou de la prolongation.